

Communiqué de presse

Espèces exotiques envahissantes : un appel à la mobilisation et au renforcement des stratégies d'action

- Orléans, 25 septembre 2014 -

Du 23 au 25 septembre 2014, deux cent acteurs et experts se sont réunis à Orléans, à l'invitation du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), pour les premières assises nationales sur les espèces exotiques envahissantes. Durant trois jours, ces participants ont échangé et confronté leurs expériences et leurs points de vue pour élaborer des réponses face aux enjeux des invasions biologiques.

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, les habitats naturels et les services rendus par les écosystèmes, mais également les activités économiques et la santé humaine.

La France n'échappe pas à ce phénomène et les exemples d'invasions sont nombreux : ragondin, écrevisse de Louisiane, grenouille-taureau, chancre du châtaignier, ambroisie ou jussie en métropole ; fourmi électrique en Nouvelle-Calédonie, arbre Miconia en Polynésie française, raisin marron à la Réunion, ou encore petite mangouste indienne et poisson-lion dans les Antilles françaises.

A l'échelle de l'Europe continentale, les coûts générés par la lutte et la réparation des dégâts causés par les invasions biologiques atteignent 12,5 milliards d'euros par an¹. Et dans les collectivités françaises d'outre-mer, 49 des 100 espèces considérées comme les plus envahissantes au monde² sont déjà présentes.

Dans un contexte mondial marqué par la multiplication des déplacements et des échanges commerciaux et par l'attrait grandissant pour des plantes et des animaux exotiques, le risque de voir arriver de nouvelles espèces envahissantes est permanent. Du fait de son importance, ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion des Etats signataires de la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra en Corée du Sud du 6 au 17 octobre 2014.

En France métropolitaine comme en outre-mer, un grand nombre d'acteurs se mobilisent pour organiser la surveillance, évaluer les impacts, développer des programmes de recherche, définir des stratégies et mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte sur le terrain. Mais la prise en compte du phénomène accuse un retard important et toutes ces actions demandent à être confortées et coordonnées pour faire face à l'ampleur des enjeux. Alors que l'Union européenne est en train de se doter d'un nouveau règlement sur le sujet, l'UICN France et les participants appellent à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.

Les actions déterminantes à mettre en œuvre incluent le renforcement de la prévention et de la sensibilisation, la mise en place de mécanismes de veille et de réaction rapide, l'amélioration du cadre juridique, et le renforcement des moyens de lutte et de coordination.

Présentation des assises et programme disponibles sur : www.uicn.fr/Assises-nationales-EEE-2014.html

Contacts:

Florian Kirchner Tel. 06 89 29 72 89 florian.kirchner@uicn.fr Yohann Soubeyran Tel. 06 42 17 78 38 yohann.soubeyran@uicn.fr Emmanuelle Sarat Tel. 06 59 21 18 53 emmanuelle.sarat@uicn.fr

Cet évènement est organisé par l'UICN France, avec l'appui d'un comité d'organisation réunissant le Ministère chargé de l'écologie, le Ministère chargé de l'agriculture, l'ONEMA, l'ONF, l'ONCFS, le MNHN, la FCBN, la FCEN et des experts spécialistes du sujet. Il est soutenu par le Ministère des outre-mer, le réseau TEMEUM, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etablissement public Loire, la Région Centre, le Muséum d'Orléans et la Mairie d'Orléans.

Notes: (1) D'après le programme européen DAISIE; (2) Sur la liste UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde.